

## Communiqué

Les candidats retenus pour l'examen oral d'accès à la 1<sup>ère</sup> année et à la 2<sup>ème</sup> année du cycle ingénieur de l'ENSC (voir listes jointes) pour l'année universitaire 2022-2023 doivent se présenter devant la commission d'examen muni de leur dossier de candidature selon le calendrier suivant :

### Pour la 1<sup>ère</sup> année du cycle ingénieur,

- **Le Mardi 06 Septembre 2022 à 9h30** : les candidats classés dans la liste par ordre alphabétique de **1 à 52 (voir liste)**
- **Le Mercredi 07 Septembre 2022 à 9h30** : les candidats classés dans la liste par ordre alphabétique de **53 à 103 (voir liste)**

### Pour la 2<sup>ème</sup> année du cycle ingénieur,

- **Le Jeudi 08 Septembre 2022 à 9h30** :

### Composition du dossier de candidature :

- Copies des diplômes (Baccalauréat, DEUG, DEST, DUT et Licence) selon le cas de chaque candidat.
- Copie des relevés des notes pour chaque semestre.
- Copie de CIN
- Une photo d'identité



**NB : les entretiens se dérouleront dans les locaux de l'ENSC.**